

Accueil > Pays de la Loire > Rezé



Réservé
aux abonnés

À Rezé, les Prix de l'écrit social 2023 ont été remis par l'Arifts

Depuis douze ans, l'institut de formation au travail social de la rue Marion-Cahour, à Rezé (Loire-Atlantique), célèbre des écrits remarquables dans le domaine des sciences sociales. Les trois prix décernés pour l'année 2023 ont été remis lors d'une cérémonie, jeudi 1er février 2024.



À Rezé (Loire-Atlantique), les lauréats des prix de l'écrit social remis à l'Arifts, jeudi 1er février 2024 : Anne Unterreiner, Marine Quennehen, Édouard Leport et Stephan Le Courant. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

Publié le 02/02/2024 à 15h54

Devant un amphithéâtre plein, à [Rezé \(Loire-Atlantique\)](#), la cérémonie de remise des prix de l'écrit social a débuté, ce jeudi 1^{er} février 2024, par un hommage à Carole Paliérne, docteur en sociologie, formatrice à l'Arifts, créatrice des prix. « **Engagée et courageuse, elle a mis en lumière des écrits habituellement laissés dans l'ombre et redonné ainsi une nouvelle**

vigueur à la fonction critique des sciences sociales », a écrit la sociologue Rose-Marie Lagrave, directrice à l'école des hautes études en sciences sociale (EHESS), récompensée du prix de l'écrit social en 2022.

Ces prix révèlent des travaux de recherche sur des problématiques sociales, auxquelles seront confrontés les étudiants de l'Arifts. Leur participation enthousiaste à l'organisation et leur implication dans les jurys répondent à la volonté de Carole Palierno de faire de ces prix « **un espace de lecture et d'échanges** ». Trois distinctions : le prix de l'article, le prix du jury étudiant et le prix du jury mixte, composé d'étudiants, de formateurs, et de professionnels.

Deux travaux sur la paternité récompensés

Pour l'édition 2023, le prix de l'article va à deux sociologues, Marine Quennehen et Anne Unterreiner, pour *Le stigmate de la paternité incarcérée*, paru dans la revue *Sociologies*. Cette étude fouillée demande « **comment répondre à l'injonction d'être un parent impliqué dans l'éducation de ses enfants quand on est incarcéré** ». Cette question n'est pas aussi prégnante pour les femmes, moins nombreuses à être incarcérées, et dont la maternité dans ce cadre est mieux prise en compte. « **Face aux nombreux stéréotypes véhiculés par l'incarcération, les intervenants sont souvent amenés à adopter des positions d'équilibristes** », concluent les deux chercheuses.

Il est aussi question de paternité dans le choix du prix étudiant. Édouard Leport, sociologue, a écrit *Les papas en danger ?* (éditions Maison des Sciences de l'Homme). Dans le titre, le point d'interrogation a toute son importance, dans la mesure où l'auteur, après une étude de nombreux cas, conclut que « **les pères qui s'estiment injustement lésés pour la garde de leurs enfants par la justice après une séparation ou un divorce ne le sont pas tant que cela, chiffre à l'appui** ».

Vivre sous la menace (éditions Seuil), de l'anthropologue Stephan Le Courant, chargé de recherche au CNRS, reçoit le prix du jury mixte. L'auteur évoque, après un travail soutenu sur le terrain, « **la vie dans un présent perpétuel de sans papiers qui doivent composer avec la pression policière, les tracasseries administratives, la menace sans fin d'expulsions impossibles alors que souvent ils travaillent** ».

Rezé

Suivez-nous      

SITES D'ACTUALITÉ

